

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 28 SEP. 2022

ID : 026-212601652-20220926-DELIB20220909-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 28 SEP. 2022

OBJET :
DM 1 - Budget 2022
de l'assainissement

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29

- votants : 25

N° 2022.09.09

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 20 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.

M. José MUNOZ-ALVAREZ est désigné(e) secrétaire de séance.

PRESENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Marie-Christine GEAY, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRESENTES : Christian CHABERT (pouvoir à A.L VIALON), Annick BAROTEAUX (pouvoir à E. BERNARD), Georges CASANOVA (pouvoir à N. SORIA), Thierry JAVELAS (pouvoir à S. CHEYNEL), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Francine DAMBRINE (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS : Fabien PLANET (excusé - pouvoir à N. COLOMB), Thierry SANCHEZ (excusé), Emmanuelle GIELLY (excusée), Nicolas COLOMB

Le projet de décision modificative présenté vise à :

- Rectifier une erreur commise dans le cadre de l'affectation du résultat d'exercice 2021 du Budget Annexe de l'Assainissement pour un montant total de 271 970.92 € (au R001),
- Réajuster des crédits nécessaires pour l'exercice 2022, pour les montants totaux suivants :

DM 1 Budget assainissement 2022					
Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
67	Charges exceptionnelles	1 200,00 €	70	Produits des services, du domaine	-36 880,66 €
Dépenses réelles		1 200,00 €	Recettes réelles		-36 880,66 €
023	Virement à la section d'investissement	-38 080,66 €			
Dépenses d'ordre		-38 080,66 €	Recettes d'ordre		0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		-36 880,66 €	Total des recettes de fonctionnement		-36 880,66 €

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
23	Immobilisations en cours	-5 486,68 €			
Dépenses réelles		-5 486,68 €	Recettes réelles		0,00 €
			001	Résultat d'investissement Excédent	32 593,98 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	-38 080,66 €
Dépenses d'ordre		0,00 €	Recettes d'ordre		-5 486,68 €
Total des dépenses d'investissement		-5 486,68 €	Total des recettes d'investissement		-5 486,68 €

Vu la présentation opérée lors de la commission des finances du 15 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 20 Pour et 5 Abstentions :

- **APPROUVE** la décision modificative N°1 du Budget annexe de l'Assainissement et le nouveau montant d'affectation des résultats de 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Le (la) secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 28 SEP. 2022